

Infection invasive à pneumocoques

Mise à jour
19/01/2024

Autres dénominations

Streptococcus Pneumoniae

Pneumonie À Pneumocoques

Méningite À Pneumocoques

Informations relatives à
CHUV / Bloc opératoire

Epidémiologie

Agent infectieux

Streptococcus pneumoniae

Réservoir

Homme

Mode de transmission

Par l'intermédiaire des gouttelettes ou par des objets contaminés par des
sécrétions respiratoires fraîchement émises



La transmission de *S.pneumoniae* conduit le plus souvent à une colonisation mais pas à une infection. De ce fait, on ne propose pas d'isolement

Période d'incubation

1 à 3 jours

Durée d'infectiosité

Un traitement antibiotique par de la pénicilline permet de supprimer l'infectiosité en l'espace de 24 à 48 heures

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Aucune, application des Précautions Standard

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

-  Si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée
-

Blouse de protection

-  Si risque de projections de liquides biologiques
-

Masque de soins

-  Si risque de projections de liquides biologiques
 -  Lors de symptômes respiratoires
-

Lunettes de protection

-  Si risque de projections de liquides biologiques
-

Nettoyage et désinfection

Matériel de soin

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel

- Retraiter le matériel à usage multiple après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
-

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
 - Utiliser les sacs à linge usuels
 - Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité
-

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
 - Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
 - Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement
-

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles
-

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal



A déclarer dans la semaine
